

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA FÉDÉRATION DES CIRC

### **Le cannabis est bien une réalité, la répression aussi !**

Pour des millions de Français-es et encore plus d'Européen-nes, le chanvre récréatif (*Cannabis Sativa L.*) est effectivement une réalité. Il est chanté, dessiné, filmé, bref culturellement intégré dans notre société. On le retrouve dans la plupart des milieux sociaux, dans toutes les tranches d'âge, il est partagé en de nombreuses occasions et, de plus en plus, on le cultive à domicile afin de court-circuiter le marché noir.

Ca n'est hélas pas à cette réalité là que les autorités ont décidé de faire référence en lançant leur "nouvelle" (?) campagne de prévention. N'hésitant pas à revenir sur près d'une décennie d'efforts – timorés mais néanmoins réels – quant à une approche plus pragmatique du phénomène de la consommation DES drogues, elles préfèrent aujourd'hui stigmatiser un produit et une population, au risque de semer la confusion dans l'opinion public ou de se ridiculiser aux yeux de celles et ceux qu'elles sont censées sensibiliser.

Qu'une bonne partie de la jeunesse s'essaye à l'usage du chanvre récréatif, personne n'en doute et les statistiques sont là pour le confirmer. Que cet usage puisse être problématique pour quelques-un-e-s d'entre eux/elles, par exemple s'il est pris peu avant d'aller en cour, c'est une évidence.

Il est néanmoins tout aussi évident que des comportements individuels à risque ne peuvent être imputés à un produit, quel qu'il soit, et qu'en choisissant de cibler une substance, une plante en l'occurrence, on évite non seulement de se poser les véritables questions quant aux conditions de vie des jeunes et à leur précarisation tant affective que matérielle, mais surtout d'y répondre.

A la trappe donc le discours intégrant la distinction entre usage et abus, au pilon le best-seller gouvernemental Drogue : savoir plus, risquez moins. De nouvelles brochures sont désormais disponibles, accompagnées de spots TV et radio tout aussi affligeants où la part belle est faite à des cas extrêmes présentés comme des généralités. Des situations où l'on amalgame sans ménagement fumette, malaise et manque de perspectives inhérent à l'adolescence ou "bad trip" et crise d'hypoglycémie.

Dans ce contexte de diabolisation, la possibilité d'un assouplissement législatif devient inimaginable. Les autorités seraient pourtant bien avisées d'admettre enfin qu'accompagner les campagnes de prévention de mesures "libérales" n'est en rien incompatible.

Ce décalage entre le discours officiel et la réalité risque, à l'occasion de la prochaine parution, fin mars, du rapport de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRTS), d'être encore plus marqué si les résultats de cette étude ne viennent pas confirmer ce que tout le monde semble penser sur la conduite sous l'effet du chanvre.

A suivre...

**La Fédé**

Fédération des CIRC  
Association Loi 1901 - BP 3043 - 69605 Villeurbanne Cedex  
Tél. : (0) 611 531 007 - Fax : (0) 611 531 012  
<http://www.circ-asso.net>